



L'édito de la secrétaire de section

Ceci nous paraît lointain mais voilà plus de 50 ans que nous n'avons pas de guerre sur notre territoire. C'est une entrée en matière qui peut paraître loin de nos préoccupations actuelles. Cependant en construisant une Europe d'échange économique, l'objectif était également de nous éloigner des sources de conflit.

Echanger c'est se connaître, construire des projets ensemble, c'est interagir. L'Union Européenne répond aussi à l'adage « L'union fait la force ». Concrètement, c'est être capable de peser contre une décision des Etats-Unis ou contre une décision de la Russie

lorsqu'elle décide de couper les robinets de l'approvisionnement en gaz. Bien sûr tout ceci ne fonctionne pas toujours de façon idyllique.

L'union Européenne devient très proche de notre quotidien lorsqu'elle intègre dans le libre-échange des pays moins bien dotés en matière sociale (sécurité sociale, accès à la retraite,...).

Nous refusons cette mise en concurrence, ce « dumping social ». C'est pourquoi l'Europe doit répondre par un cadre social qui est au cœur des préoccupations des socialistes, du Parti socialiste Européen. Nous refusons la seule loi du marché et si

la droite paraît en revenir, c'est bien timidement afin d'éviter les révoltes sociales. Nous souhaitons la suppression des paradis fiscaux afin que les plus fortunés payent leurs impôts. Ces mesures qui me paraissent indispensables pour répondre à la crise économique sont notamment issues du « Manifeste » signé par l'ensemble des partis socialistes Européen. Cette Union Européenne qui paraît si loin intervient dans notre quotidien en plaçant les règles du jeu soit du côté des citoyens, soit du côté de la finance : A vous de choisir... très prochainement...

L'argent de la santé

Une réunion d'information s'est tenue jeudi 5 mars à l'Hôpital de Coulommiers, d'où il ressort que dans le cadre de la nouvelle loi sur l'organisation hospitalière, l'Hôpital de Coulommiers devrait se rapprocher pour un certain nombre de domaines (chirurgie, oncologie) des hôpitaux de Lagny et Meaux.

Pourquoi de tels rapprochements ? L'objectif de la loi : rationaliser les dépenses de santé. Cela ne doit pas aller à l'encontre de la qualité des soins ! Tout le monde est soucieux de l'argent public, pas jusqu'à ce que la rationalisation conduise des patients de la Ferté Gaucher à se rendre à Lagny pour des soins qui auparavant auraient été dispensés à

Coulommiers et que le rapprochement selon le bon principe des vases communicants permettent de vider partiellement un hôpital pour en remplir un autre et en douceur.....

Mais pourquoi rationaliser seulement l'argent public ? Multiplier les centres commerciaux, les galeries marchandes qui concurrencent les centres villes, les parfumeries, les boutiques de téléphones qui ont fleuri partout ainsi que les antennes... est ce utile ? Est-ce rationnel ? Mais oui car il s'agit d'argent privé et que pour le privé il faut de la concurrence et pour le public de la rationalité. Pourtant d'où vient l' « argent privé » ? Du ciel ? Non : du travail de chacun, de nos achats qui génèrent des bénéfices, voire de nos

impôts ou de nos cotisations sociales qui partent en aides à tel secteur économique ou en dégrèvements de « charges sociales ».

Personne ne se dit que si l'argent « privé » était mieux employé, il y aurait pour chacun plus de pouvoir d'achat pour des choses utiles (des soins plus que des parfums ou des SMS), plus de bonheur pour moins de consommation et moins d'atteintes à l'environnement.

Public ou privé, nous sommes tous en tant que citoyens, travailleurs, consommateurs concernés par l'emploi qui est fait de notre argent.

Enseignement au rabais

« Il n'y a pas de projet politique sans projet scolaire, ni de progrès social qui ne passe par le progrès de l'Ecole... ». « Trois préoccupations permanentes : l'intérêt des élèves, les attentes des familles et la considération due au monde enseignant... ».

Ces propos que nous partageons sans réserves sont extraits des discours du Ministre Xavier DARCOS !

Mais au delà des paroles il y'a les faits et ceux-ci traduisent une toute autre orientation :

Suppression des 3 heures de classe du samedi matin (aucune demande en ce sens sauf à vouloir faciliter les réservations et déplacements vers les lieux de loisirs)

Remise en cause de l'école maternelle

Destruction des Réseaux d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficulté (RASED) : 1500 postes supprimés au niveau national, 38 en Seine et Marne. Disparition des Instituts de Formation des Maîtres (IUFM). La formation professionnelle des nouveaux enseignants est bradée.

La durée de la formation en bac Professionnel est diminuée de 1 an (3 ans au lieu de 4) : 745 heures d'enseignement (41 postes) sont supprimées dans les Lycées Professionnels de notre département à la rentrée 2009.

La réforme du Lycée, pourtant nécessaire, a avorté par un manque de concertation réelle et une volonté de passer en force ! 1841 heures (101 postes) vont disparaître à la prochaine rentrée dans les lycées du 77. (Effectifs par

classe alourdis, options supprimées) 2800 postes de moins aux concours de recrutements des professeurs des écoles en 2009.

Ces quelques exemples montrent bien qu'au delà des discours généreux, le premier objectif du gouvernement est de dégager des économies (12 000 postes supprimés à la rentrée 2009) !

En réduisant les enseignements, les aides, en supprimant la formation des enseignants, le gouvernement va à l'encontre de l'intérêt des enfants, de leur réussite et de leur avenir professionnel.

Les socialistes n'ont pas la même approche du Progrès Social !

Histoire récente et avenir de la Commanderie des Templiers

Un peu d'histoire*

C'est en 1961 que la municipalité de Coulommiers devient propriétaire de la Commanderie des Templiers. En 1966 elle décide d'en détruire une grande partie. Quelques érudits locaux se mobilisent et en particulier Jean Schelstraete, ingénieur agronome, qui avec Bertrand Flornoy avait créé l'association de Amis du musée du papier dans l'espoir de sauver l'église Saint-Denis ! Jean Schelstraete lance l'opération « Sauvetage Commanderie » en 1968 et des bénévoles s'attaquent au nettoyage de la Commanderie.

Le 25 janvier 1969 un bail emphytéotique de 99 ans est signé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1968 car la municipalité ne veut pas effectuer de dépense à la Commanderie. De ce moment jusqu'en 1972 des stages de restauration par des bénévoles sont organisés par l'association R.E.M.P.A.R.T (Restauration, Entretien des Monuments du Patrimoine ARTistique). Puis pendant une quinzaine d'année la Commanderie reste inchangée et abandonnée. C'est en 1988 qu'Hervé Baptiste, architecte en chef des Monuments historiques, organise à nouveau avec R.E.M.P.A.R.T. un stage de restauration, puis en 1989 et c'est au printemps 1990 que Jean-Frédéric Berger et Sophie Leblanc viennent habiter à la Commanderie et animent des chantiers de jeunes pour les A.T.A.G.R.I.F (Ateliers de Technique Anciennes du Groupement R.E.M.P.A.R.T. Ile-de-France). L'association des Amis du musée du papier confie la gestion de la Commanderie aux A.T.A.G.R.I.F. Pendant près de 20 ans, l'association des A.T.A.G.R.I.F a fait un énorme travail de restauration grâce aux stages

de bénévoles, tout en leur transmettant un savoir sur les techniques anciennes, sans oublier la création d'un jardin médiéval qui fait partie de l'attraction touristique de ce lieu.

Le financement

Cependant, les finances de l'association n'ont pas toujours été au mieux, mais la pente a toujours été remontée. En 2005 une forte crise financière touche à nouveau ATAGRIF (avec le temps le nom s'est simplifié, on ne parle plus des A.T.A.G.R.I.F mais d' ATAGRIF !), plusieurs licenciements dans l'équipe d'alors 10 permanents sont effectués, celui de Sophie Leblanc est voté par le CA mais n'est pas mis en œuvre car Jean-Frédéric Berger, le directeur, subit un gros problème de santé. Sans Sophie l'association ne peut pas fonctionner ! En 2005 le budget géré par ATAGRIF était de plus de 300 000 euros, la subvention de la municipalité de Coulommiers un peu plus de 3 000 euros. En 2006 la municipalité, après avoir annoncé en Conseil municipal qu'elle dénoncerait le bail emphytéotique, propose une convention à ATAGRIF en faisant miroiter une somme de 40 000 euros, mais les conditions de la convention sont inacceptables et finalement le Conseil d'Administration d'ATAGRIF refuse de signer.

Aujourd'hui

En début 2009 il reste 2 salariés permanents et 2 apprentis. Le Conseil d'Administration, élu en juin 2008, a à nouveau voté le licenciement de Sophie Leblanc et encourt le risque de perdre la subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui est lié à son emploi. La municipalité de droite qui depuis 2005 ne cache plus son ambition de reprendre en main tous les bâtiments de la Commanderie (elle a déjà repris la Grande aux Dîmes) est en accord avec

la politique de Nicolas Sarkozy qui étrangle les associations par des suppressions drastiques de subventions. Il n'y a ici pas besoin de suppression, la subvention ayant toujours été si faible (1% du budget d'ATAGRIF). Mais si pendant ces 20 dernières années le soutien financier avait été présent l'association n'en serait probablement pas là où elle en est. Il est facile après avoir continuellement étranglé cette association de dire qu'elle est incapable de gérer ce patrimoine qui pourtant grâce à elle a retrouvé « une valeur ».

L'association avait un projet, les nouveaux dirigeants d'ATAGRIF n'en tiennent plus compte. Quel serait le projet de la municipalité ?

Notre opinion

Il nous apparaît, à nous socialistes, important que la Commanderie reste gérée par une association indépendante du pouvoir politique. La philosophie de REMPART et ATAGRIF qui est de restaurer et aussi d'éduquer nous paraît importante de perdurer. Voici en conclusion un extrait d'un des textes de référence de l'Union REMPART qui appuie notre conviction. « Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique, social, etc., c'est mieux comprendre et connaître la société dans laquelle nous vivons, c'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit, pour mieux ensuite les intégrer ou les contester. L'éducation au patrimoine contribue à l'ouverture de l'individu au monde qui l'environne et donc à la formation du citoyen ».

* d'après « LA COMMANDERIE DES TEMPLIERS DE COULOMMIERS, Vie et résurrection », Hervé Baptiste, Edition Lefevre, 2000.

Contacts:

Site internet : www.pscoulommiers.org

Tél : 01 64 03 80 04